

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BEUZEC CAP SIZUN**

**SÉANCE DU 17 JUILLET 2017**

Conseillers en exercice	Conseillers présents ou représentés
14	9

Le 17 Juillet 2017, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 Juillet 2017, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles SERGENT, Maire.

<b>Date de la convocation</b>
6 Juillet 2017
<b>Date d'affichage</b>
6 Juillet 2017

**Etaient présents :**

Monsieur SERGENT Gilles, Maire ;  
Monsieur LE BRAS Jean-Pierre, Adjoint au Maire ;  
Monsieur SERGENT Claude, Adjoint au Maire ;  
Madame BESCOND Catherine, Adjointe au Maire ;  
Monsieur GOUZIEN Christian, Conseiller Municipal ;  
Madame GLOAGUEN Martine, Conseillère Municipale ;  
Monsieur PICHAVANT Guy, Conseiller Municipal ;  
Madame KERNINON Françoise, Conseillère Municipale ;  
Monsieur KEROUÉDAN Philippe, Conseiller Municipal.

**Absents excusés :**

Monsieur QUÉRÉ Pascal, Conseiller Municipal ;  
Madame POCHE Y Yolande, Conseillère Municipale ;  
Madame MONLIEN Jacqueline, Conseillère Municipale ;  
Monsieur DANZÉ Fabien, Conseiller Municipal ;  
Madame LE BRAS Carmen, Conseillère Municipale.

**Assistaient également à la séance :**

Monsieur BRAS Jean-Pierre, Secrétaire de Mairie.

**Secrétaire de séance :**

Madame BESCOND Catherine a été nommée secrétaire de séance.

## **5 – ACQUISITION DE TERRAIN A KASTEL-KOZ**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les membres du bureau communal souhaitent acquérir la parcelle cadastrée ZE n° 251 située à Kastel-Koz, d'une contenance de 27 833 m2 elle est la propriété des consorts PRIOL Jean de Tronin. Il précise que l'intérêt de la commune serait de disposer assurément de ce terrain pour l'organisation de la Fête des Bruyères, celui-ci servant de parking des bénévoles et PMR ainsi qu'au tir du feu d'artifice. Suite à un entretien avec les sœurs PRIOL, celle-ci sont favorables à une vente du terrain à la commune de Beuzec-Cap-Sizun au prix de 0,50 € le m2.

Monsieur Gilles SERGENT demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette proposition.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **Décide** d'acquérir la parcelle cadastrée ZE n°251 d'une contenance de 27 833 m2 au prix de 0,50 € le m2 aux consorts PRIOL de Tronin ;
- **Décide** de prendre en charge les frais de documents et d'actes afférents à cette acquisition de terrain ;
- **Demande** au Maire de réaliser les démarches nécessaires à cette acquisition.

Délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.

A Beuzec-Cap-Sizun,

Le 17 Juillet 2017

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Gilles SERGENT.